

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

16MF

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02470

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

CHLIH AMINA

Date de naissance :

Adresse :

150 RUE ABOU ZAIN D ABOUSSI

MAARIF

Tél. : 0649091568

Total des frais engagés : 555,40

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. SEBTI Fayçal
2, Rue Ahmed El Mejjeti Maârif
Casablanca

Tel: 05 22 25 28 82 - 06 61 96 19 96

Date de consultation :

26/12/2019

Nom et prénom du malade :

KASSED ABDELOUAHED

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

H.T.A + lombalgie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

MUPRAS

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

ACCUEIL

Le : 10/01/2020

Signature de l'adhérent(e)

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26				09/11/2013 Dr. SEBITI Fayçal 2, Rue Ahmed El Mejali Marrit Casablanca Tél: 05 22 77 78 82 - 05 51 98 19 96
12	VERTRAKTS		150 DAD	
2013				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 TAHRI JOUTEI 39 Bis Rue Oussama Benyamin - Tel: 05 22 23 24 41	26/12/19	375,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

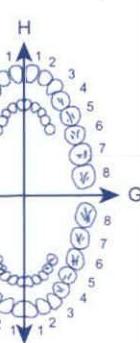
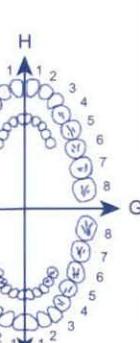
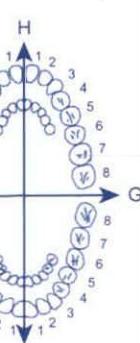
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur SEBTI Fayçal

Expert Près les Tribunaux
 Médecin Attaché au Service
 de Gastro - Enterologie
 (Hôpital Averoës)
Médecine Générale

2, Rue Ahmed El Mejjati (Ex des Alpes. Maârif)
 CASABLANCA
 Tél. : C. : 0522.25.28.82
 GSM : 0661 96 19 96

الدكتور فيصل السبتي

خبير محلق لدى المحاكم
 طبيب ملحق بقسم أمراض الجهاز الهضمي
 بمستشفى ابن رشد
 الطبع العام

2، زنقة أحمد المغاطي (الألب سابقا)
 الدار البيضاء
 الهاتف : 0522.25.28.82
 المحصول : 0661 96 19 96

Casablanca, le -----

26/12/2019

CW8754
 11/2023
 P.P.V:37DH70

KASSED ABDELOUAHED

~~38,90~~
~~75,20~~ AMEP 10 mg 1 C par jour 2B.

LOT 101591111111
 EXP 02/2022
 P.P.V : 53DH10
 RELAXOL 500MG/2MG
 CP B20

 6 118000 060833

~~114,10~~
~~35,10~~ BECEDOUC 1 C matin midi et soir

~~53,10~~ RELAXOL 700 mg 2 C matin et soir

DEPO-MEDROL 80MG INJ
 P.P.V : 37DH70
 6 118001 170487


~~60,00~~ VOLTARENÉ EMULGEL 1 application matin et soir

LOT 180318
 EXP 02/2021
 F COOPER PHARMA
 PPV : 38,90 DH


~~37,70~~
~~03~~
~~113,10~~ DEPOMEDROL 80 mg 3B.

Pharmacie du Jura
 TAHRIT JOUTT Rachid
 129, Bis Rue Oussama Benou Zaid
 Casablanca Tel. 05 22 25 34 41

Dr. SEBTI Fayçal
 2, Rue Ahmed El Mejjati Maârif
 Casablanca
 Tél: 05 22 25 28 82 - 06 61 96 19 96

LOT: M0223
 EXP: FEV 2021
 PPV: 60,00 DH

BECIDOUZE® 20 dragées

PPV 35DH10 EXP 05/2022
LOT 91003 1

LOT 190838
EXP 05/2022
PPV 75.20DH